

s'honore en respectant les droits et les libertés ! Chez nous, ceux qui font des vœux ne sont pas traités en parias !

D'ailleurs la persécution n'a qu'un temps. Les *Julien l'Apostat* finissent par mourir.

La famille franciscaine s'augmentera au Canada de jeunes recrues qui, nous en avons la confiance, ne seront pas indignes de leurs aînés.

Et, un jour, les Français du Canada iront aider leurs frères de France à édifier sur les ruines des Waldeck-Rousseau, des Combes et des Rouvier, d'autres couvents de moines.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LA VOCATION RELIGIEUSE



OS lecteurs apprécieront aisément la valeur doctrinale et littéraire des lignes suivantes, qui portent la signature de M. René Bazin, de l'Académie française.

La vocation religieuse est un fait qui ne saurait être nié par ceux qui ont l'esprit d'observation et qui ont vu de près, pendant un certain temps, une ou plusieurs personnes appelées à la vie religieuse. Pourvu qu'ils soient de bonne foi, que le chagrin de perdre une enfant ou une sœur, ou que la passion irrégulière ne les aveugle pas, ils seront obligés de reconnaître que plusieurs des âmes les plus pures, les plus tendres, les plus gaies et les plus raisonnables, entendent une parole, une demande contre laquelle elles luttent plus ou moins, dont elles ne peuvent douter, qui les amène aux sacrifices les plus durs : à sacrifier le bonheur présent, et, ce qui est plus encore, l'espérance du bonheur de demain et l'illusion qui le double. Ceux et celles qui sont de la sorte appelés ont les natures les plus dissemblables, et une générosité semblable les conduit seule au même lieu. On ne peut expliquer de telles vocations, ni par un attrait, du moins dans le sens commun du mot, car la vocation religieuse oblige à vaincre la nature et elle contrarie plus de désirs natu-